



M A R I E • R I V I E R

PROJET ÉDUCATIF

École secondaire Marie-Rivier

2019-2022

*Respect
Engagement
Responsabilisation*

Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif	3
2. Encadrements légaux	3
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	4
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif.....	4
5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe).....	5
6. Enjeux.....	9
7. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement	10

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La *loi sur l'instruction publique (LIP)* précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Différents groupes ont collaboré à l'élaboration du projet éducatif.

- ❖ Les enseignants
- ❖ Le comité *Découverte*
- ❖ Le conseil des enseignants
- ❖ Le comité EHDA
- ❖ Les professionnels non enseignants
- ❖ Des techniciens en éducation spécialisé
- ❖ Des conseillers pédagogiques
- ❖ Le conseil d'établissement
- ❖ Le conseil des élèves
- ❖ L'équipe de direction de l'école

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

- Tout le personnel de l'école est invité par la direction de l'école à une présentation du plan d'engagement vers la réussite (P.E.V.R.) de la commission scolaire.
- L'équipe-école réfléchit à partir du P.E.V.R. et dégage les principaux enjeux propres au milieu.
- Les enseignants, des conseillers pédagogiques et la direction analysent les résultats en regard de la réussite scolaire.
- Le comité *Découverte* (Ce sont des enseignants, une psychologue, un psychoéducateur, des conseillers pédagogiques et membres de la direction qui sont engagés auprès de la clientèle du premier cycle.) documente les résultats, analyse la situation et fait le portrait des besoins de la clientèle du premier cycle.
- Les techniciens en éducation spécialisé apportent un éclairage supplémentaire pour définir les forces du milieu et les zones de vulnérabilité.
- L'équipe de direction planifie, organise et analyse trois sondages dédiés aux parents, aux élèves et aux membres du personnel.
- Le conseil des élèves, le conseil des enseignants et des parents sont consultés et participent activement à l'élaboration du projet éducatif.
- Le conseil d'établissement s'assure que le projet éducatif résulte d'une concertation élargie.

5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

L'école est située dans un milieu résidentiel calme entourée de verdure. Un grand site extérieur offre des terrains de volleyball, de football et un espace boisé. L'école présente des espaces communs agréables à fréquenter : une bibliothèque à l'architecture remarquable par son haut plafond et ses vitraux, une piscine intérieure, un gymnase triple et une cafétéria ensoleillée. Marie-Rivier est une école secondaire publique dont la majorité des élèves provient de familles de la classe moyenne.

Clientèle et offre de service

L'équipe-école se donne la mission de faire vivre un projet éducatif axé sur le respect, l'engagement et la responsabilisation. Plus de 1500 élèves y évoluent dont une centaine d'élèves de 12 à 21 ans en adaptation scolaire. La clientèle au secteur régulier est composée de 61% de garçons. De la première à la cinquième secondaire, plusieurs programmes particuliers sont offerts dont le sport-études, le développement à long terme de l'athlète, la vie active et les sciences.

Afin d'appuyer la démarche éducative d'une centaine d'enseignants auprès des élèves, l'école offre des services de techniciens en éducation spécialisée et des professionnels non enseignants : orientation, orthopédagogie, psychoéducation, psychologie et animation en vie spirituel et engagement social.

Un accompagnement par des enseignants-tuteurs est aussi offert.

Au local d'aide à l'élève, on assure un suivi disciplinaire avec bienveillance et rigueur afin d'assurer les conditions nécessaires à la réussite.

Un technicien en vie étudiante mobilise les élèves et les adultes dans un souci de maintenir un milieu stimulant. Un conseil des élèves est formé annuellement en respectant un processus démocratique par la mise en place d'une campagne électorale structurée.

Les membres du personnel sont engagés dans un processus de formation continue qui vise à soutenir la réussite scolaire : intégration des nouvelles technologies et pratiques éducatives.

L'école a aussi mis sur pied des équipes collaboratives composées de membres du personnel scolaire qui travaillent ensemble de façon systématique pour favoriser l'apprentissage des élèves. Ils se questionnent en regard des pratiques éducatives probantes et partagent leur expertise pour répondre aux besoins des jeunes de façon efficiente. Le développement de différentes équipes collaboratives est aussi un levier important pour mieux accompagner les nouveaux enseignants et faciliter leur insertion professionnelle.

Principaux partenaires

Le suivi d'un intervenant social et d'une infirmière auprès des élèves est assuré grâce à un partenariat avec le CSSS Drummond.

La Sûreté du Québec et l'école collabore au programme d'intervention en milieu scolaire.

Différentes entreprises de la région contribuent à la formation de nos élèves au programme de formation préparatoire au travail en adaptation scolaire par l'offre de stages en milieu de travail.

La Ville de Drummondville est un partenaire majeur sur les plans culturels et sportifs.

Diverses associations sportives locales et régionales conviennent d'une entente avec l'école dans le programme sport-études.

La gestion de ces nombreux sports nécessite l'utilisation de différents sites extérieurs : aréna Yvan Cournoyer, complexe Marchand, Aquacomplexe, centres communautaires, Académie équestre, etc.

Nous sommes aussi en partenariat avec le Centre jeunesse, le Centre régional en déficience intellectuelle (CRDI-TED), le service externe de main d'œuvre du Centre du Québec, InterVal, Action toxicomanie, Domrémy et le centre d'écoute et de prévention suicide.

Résultats aux épreuves ministérielles

En lien avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des chênes, des zones d'amélioration ont été ciblées. Bien que les taux de réussite soient satisfaisants, il y a un consensus pour se mobiliser en vue d'améliorer certains aspects.

En mathématiques 4^e secondaire, les résultats pour le profil *Culture, société et technique* (CST) est de 16% supérieur à la moyenne de la province. Pour le profil *Technico-Sciences* (TS), le taux de réussite est de 2% supérieur à la moyenne de la province.

En sciences 4^e secondaire, le taux de réussite est de 6,5% sous la moyenne de la province. C'est la compétence *Pratique* qui touche l'aspect *laboratoire* qui représente une plus grande différence avec les résultats provinciaux.

En anglais 5^e secondaire, le taux de réussite du programme de base est de 5% sous la moyenne de la province. La compétence *Production écrite* est de 26% inférieure à la moyenne de la province. Pour le programme enrichi, le taux de réussite se situe à 98,5%, ce qui est très semblable au taux de réussite de la province.

En français 5^e secondaire, écriture : le taux de réussite est de 5% sous la moyenne de la province. C'est le critère 5 de la grille d'évaluation, qui porte sur la qualité de l'orthographe grammaticale et d'usage, qui est le plus échoué.

En français de la 1^{re} à la 5^e secondaire, la compétence à lire se situe dans une zone d'amélioration continue, mais il reste des acquis à consolider pour appliquer avec cohérence les stratégies de lecture. Une haute compétence en lecture est souvent garante d'une meilleure réussite scolaire dans toutes les matières.

En histoire 4^e secondaire, les résultats sont similaires à ceux de la province. 73,6% pour l'école et 75,5% pour la province. Ces taux de réussite sont ceux de juin 2017. Les deux années suivantes, ce sont des prototypes d'évaluation qui ont été présentés considérant l'implantation d'un nouveau programme pour ce cours.

Résultats dans les trois premières années du secondaire

Lorsqu'on compare les taux de réussite des élèves ne faisant pas partie des programmes particuliers (PP) à ceux qui en font partie pour les trois premières années du secondaire dans les matières de base, il est possible de faire le constat suivant :

Anglais

	Élèves au régulier	Élèves en PP (tous confondus)
Secondaire 1	85,5 %	96 %
Secondaire 2	79,5 %	98 %
Secondaire 3	98 %	99,3 %

Français

	Élèves au régulier	Élèves en PP (tous confondus)
Secondaire 1	85,5 %	98 %
Secondaire 2	90,5 %	98,9 %
Secondaire 3	95 %	99,3 %

Mathématique

	Élèves au régulier	Élèves en PP (tous confondus)
Secondaire 1	71,5 %	98%
Secondaire 2	88%	99,6%
Secondaire 3	80%	98,4%

Les taux de réussite des élèves au régulier sont significativement plus faibles que ceux en programmes particuliers.

Milieu de vie sain et sécuritaire

Des sondages ont été effectués auprès de trois groupes différents : des parents, des élèves et des membres du personnel. On constate qu'on se démarque positivement au niveau du sentiment de sécurité ressenti à l'école.

Les élèves et les membres du personnel nomment que l'espace des casiers et les salles de bain devraient être plus surveillés. Aussi, ils notent que l'espace des casiers et la cafétéria devraient être plus propres.

Les trois groupes souhaitent que le coin des fumeurs et l'espace vert à l'arrière de l'école soient plus surveillés bien que la loi limite notre pouvoir d'action sur ce qui se passe à l'extérieur de notre territoire. Il y a un souhait de sensibiliser davantage les adolescents en regard du *vapotage* et du respect de l'environnement.

Climat organisationnel

Les trois groupes ont nommé que la communication pourrait être plus efficace et ce, autant entre les intervenants à l'intérieur de l'établissement qu'avec ceux de l'extérieur (parents).

Préoccupation sociale

L'augmentation de la clientèle amène des défis organisationnels importants. Le manque d'espace amène aussi une réduction des aires de socialisation. Nous sommes en attente d'une réponse pour un projet de réaménagement des locaux présentement utilisés par la formation professionnelle qui sera relocalisée dans un autre bâtiment.

Depuis plusieurs années, l'école secondaire ***Marie-Rivier fait partie du réseau des Établissements verts Brundtland***. À ce titre, elle s'engage à faire la promotion des quatre valeurs mises de l'avant par le projet EVB : La démocratie, l'écologie, le pacifisme et la solidarité.

6. Enjeux

On retient deux enjeux à partir desquels nous serons mobilisés pour la réussite des élèves.

L'intérêt pour les programmes particuliers

À l'école Marie-Rivier, 75% de nos élèves font partie des programmes particuliers. Ils représentent 1006 élèves inscrits en programmes particuliers contre 335 élèves au régulier en 2019-2020. L'engouement pour ces programmes est réel. Ceux-ci sont source de motivation pour plusieurs élèves. Le défi est d'offrir également, dans nos classes régulières, des activités qui puissent répondre aux intérêts de ceux qui y sont inscrits. Aussi, l'intégration des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation dans ces classes vient augmenter le niveau de difficulté rencontré. Des écarts importants en termes de taux de réussite sont observés.

La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents)

Les enjeux de la communication sont omniprésents dans notre organisation. Dans un contexte d'augmentation de la clientèle et du nombre d'employés, il importe de communiquer efficacement. Les élèves ont besoin de comprendre, les parents ont besoin de faire des choix éclairés et d'entendre parler de l'école de leur enfant, l'équipe-école a besoin de partager de l'information de qualité. Dans une grande école comme Marie-Rivier, l'information doit être précise et efficace pour permettre une plus grande proximité. Dans le respect des rôles de chacun, l'école a un défi de communiquer avec les parents de façon plus efficiente.

7. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles	Situation actuelle
Agir de façon précoce, rapide, efficace et continue pour la réussite de tous nos élèves.	D'ici 2022, augmenter le taux de réussite des groupes d'élèves au régulier tout en maintenant les taux de réussite des groupes des programmes particuliers et ceux de l'adaptation scolaire.	Taux de réussite des différents groupes d'élèves au régulier, en programmes particuliers et en adaptation scolaire.	D'ici 2022, augmenter le taux de réussite entre 80% et 90% des groupes réguliers. Maintenir entre 90% et 100% les taux de réussite des groupes des programmes particuliers et ceux de l'adaptation scolaire.	Taux de réussite des élèves avec ou sans programme particulier : L'écart varie entre 1% et 26% selon les matières et les niveaux (<i>référence au tableau précédent</i>)
Diffuser une information claire, précise, efficace et régulière auprès des élèves, des membres du personnel et des parents.	D'ici 2022, augmenter la satisfaction des élèves, des membres du personnel et des parents en regard de la communication.	Taux de satisfaction des élèves, des parents et des membres du personnel au sondage portant sur la communication.	Augmenter de 10% le taux de satisfaction des élèves, des membres du personnel et des parents au sondage sur la communication	Taux de satisfaction des différents groupes en regard de la qualité de la communication lors des sondages: -77% des élèves -28% des membres du personnel -72% des parents